



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Statistiques d'accidentologie entre les sangliers ou cervidés et les trains

Question écrite n° 41071

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les statistiques d'accidentologie entre les sangliers ou cervidés et les trains. Selon la SNCF, entre 1 400 et 1 500 incidents occasionnant au moins 5 minutes de retard sont liés aux animaux sauvages chaque année. Plus de 8 000 trains sont impactés et environ 200 000 minutes sont perdues sur l'ensemble du réseau ferré national, LGV et lignes classiques confondues, en moyenne chaque année. Le coût complet que représente en moyenne une collision avec un sanglier peut s'élever jusqu'à 100 000 euros. La SNCF a mis en œuvre certains moyens pour tenter de faire diminuer ces statistiques, notamment une vingtaine de régulateurs faune-environnement SNCF répartis sur les axes les plus touchés par les heurts de grands gibiers. Selon certaines associations, les collisions diurnes avec des animaux sauvages pourraient être accentuées par la chasse en tant qu'activité visant à déplacer la faune. Selon une communication de la SNCF Bretagne, des retards causés par les intrusions de chasseurs ou de chiens sur les voies pourraient s'ajouter aux retards causés par les collisions. Pourtant, toute intrusion sur le domaine ferroviaire est illégale et passible d'une peine de 3 750 euros d'amende et 6 mois d'emprisonnement. Ainsi, il lui demande un état des lieux des condamnations pour intrusion sur le domaine ferroviaire et un état des lieux des collisions recensées entre faune sauvage et trains en fonction des mois de l'année. Également, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour tenter de réduire les collisions avec les animaux sauvages et renforcer la communication sur les intrusions sur le domaine ferroviaire.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41071

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 septembre 2021](#), page 6820

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)